



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



No de la résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-BLAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU 20 novembre 2019

Procès-verbal de la cent quarantième (140^e) réunion du conseil d'établissement tenue ce 20^e jour du mois de novembre à 18h30 à l'école St-Blaise.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Guillaume Grignon-Lemieux
Martin Rouillard
Sophie Meunier
Kevin Plouffe
Stéphanie Lefebvre
Carmen Beaudreault
Annie Boulerice
Pascale Vaillancourt
Émeraude Welsh
Isabelle Bujold
Marie Deslongchamps (substitut)

ÉTAIENT ABSENTS

Emmanuelle Coache

PUBLIC

Julie Bergeron

SB 19-20-020

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À

L'ouverture de l'assemblée est proposée par Martin Rouillard à 18h32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 19-20-021

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 5.3 Diner Spaghetti
- Varia sur le projet éducatif

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-022

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 22 octobre 2019

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04. QUESTION DU PUBLIC

Julie Bergeron questionne la direction afin de savoir s'il y a des commandites ou des dons qui ont été confirmés pour le projet de cour d'école. Mme Bujold répond que certaines sommes ont été confirmées et qu'il est possible de poursuivre nos démarches avant le dépôt du projet en décembre.

05. SUIVI

5.1- Représentant de la communauté

Mme Bujold nous informe qu'elle n'a pas encore eu de retour de Mme Julie Gagnon à la municipalité.

5.2- Projet d'aménagement de la cour d'école

Mme Bujold explique le fonctionnement du financement de la mesure pour les projets d'embellissement des cours d'école. 40% du Financement doit provenir de la communauté et le 60% restant peut être assumé par la mesure pour un maximum de 50 000\$. Il est donc nécessaire que la communauté finance 33 000\$ pour obtenir le maximum de 50 000\$.

La date limite pour déposer un projet est le 16 décembre 2019.

Une école ne peut faire qu'une seule demande de projet d'embellissement de cour d'école.

Il est convenu qu'une délégation du conseil d'établissement doit participer au prochain conseil municipal pour discuter des possibilités de financement par la municipalité.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



La délégation proposée sera formée de Martin Rouillard, Guillaume Grignon Lemieux et Kevin Plouffe.

Une rencontre préparatoire est planifiée pendant la semaine du 25 novembre 2019.

5.3- Diner spaghetti

Le diner spaghetti aura lieu le 26 avril 2020. Le fournisseur du repas sera Bisailon à Napierville. Il offre un forfait clé en main à 5\$ par personne plus 350\$ pour 2 serveurs. L'OPP est actuellement en recherche de commandites.

Martin Rouillard va approcher Marie Morin Canada pour des desserts commandités.

06. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun sujet à cette réunion

07. POUVOIRS GÉNÉRAUX

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

Que mesdames Karine Bellavance et Julie Bergeron et Anick Gariépy seront parents substitués au conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le conseil propose de payer le 350\$ pour les serveurs du diner spaghetti avec le budget de fonctionnement du conseil d'établissement. Isabelle Bujold va vérifier si ce type de dépense est possible avec le budget de fonctionnement.

09. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Plusieurs idées de campagnes de financement pour le projet de cour d'école sont envisagées.

Plusieurs lettres ont été envoyées cette année pour des demandes de commandite par l'OPP. Il est proposé de faire des capsules vidéo avec les élèves de l'école.

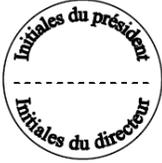
Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

Que les campagnes de financement approuvées par le conseil soient :

- L'emballage des cadeaux (au marché de Noël et une autre date)
- La vente de cartes-cadeaux (après vérification auprès de la commission scolaire)

SB 19-20-023

SB 19-20-024



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



- Un bazar au printemps
- Beignes Krispy Kreme en février
- Sapins à gratter (Voyage à Québec du 3e cycle)
- La demande à la fondation des transporteurs par autobus (Voyage à Québec)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS :

Mme Sophie Meunier explique le fonctionnement sur le transport disponible. Elle explique quelques éléments qui préoccupent le comité de parents à propos du projet de Loi 40 et mentionne que la FCPQ déposera un mémoire sur ce projet de loi. Elle présente aussi les capsules vidéos d'information qui sont disponibles sur le site FCPQ.qc.ca.

11. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTS :

Pascale Vaillancourt et Carmen Beaudreault fournissent des informations sur les activités et les événements qui ont eu lieu depuis la dernière séance.

- Maternelle et 1^{er} cycle : sortie au théâtre à Montréal
- Maternelle : Activité sur les animaux
- Recyc-kids : compétition de récupération d'emballage de bonbons entre les classes
- Halloween : superbe participation de l'OPP. Un succès sur toute la ligne.
- Rencontre avec parents : la prise de rendez-vous en ligne a été un succès. C'est à refaire l'an prochain.
- La remise des Méritas à la fin octobre
- À venir : marché de Noël.

12. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

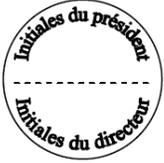
Annie Boulerice nous informe du nouveau programme d'activités réservées par niveau, comme par exemple les grands jeux. Elle mentionne aussi que le thème de la prochaine journée pédagogique sera les lutins de Noël.

13. VARIA

Sophie Meunier questionne la direction sur le plan d'action en lien avec la gestion et la communication sur le respect.

Isabelle Bujold présente le plan d'action prévu pour l'objectif sur les comportements attendus.

Martin Rouillard suggère que l'avancement des actions prévues dans le projet éducatif soient à l'ordre du jour de chaque séance du conseil d'établissement.



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise*



SB 19-20-025

14. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

15. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine séance du conseil d'établissement est prévue le 18 décembre 2019 à 18h30.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Martin Rouillard et résolu:

QUE la séance soit levée à 8h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directrice